

DATE DE PUBLICATION : 27 novembre 2023

LA DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DE SEINE-SAINT-DENIS

**Délégation de signature donnée par la Directrice départementale de Seine-Saint-Denis  
au Délégué territorial**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Jean-Pascal PREVET, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Jean-Pascal PREVET, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Isabelle GASTAL, Directrice départementale de Seine-Saint-Denis (succursale de Paris-la-Courneuve) et de Madame Catherine PRIEUX, adjointe à la Directrice départementale de Seine-Saint-Denis, délégation est donnée à Monsieur Mehdi KHENFRI, Délégué territorial, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des Entreprises.

Monsieur Mehdi KHENFRI reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de sa zone de compétence dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Paris-La Courneuve, le 18 septembre 2023

Isabelle GASTAL